

la féma

Fédération Musiques Actuelles
Bourgogne-Franche-Comté

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

• **Décembre 2020** •

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Sommaire

INTRODUCTION	1
LISTE DES STRUCTURES RÉPONDANTES	2
ÉTAT GÉNÉRAL	3
ACTIVITÉS DE DIFFUSION	
Salles de concerts et lieux non conventionnés.....	5
Scènes de Musiques Actuelles et lieux conventionnés.....	6
Festivals.....	7
Structures sans lieux.....	8
STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT	
Booking.....	9
Ecoles de musique privées.....	10
Studios de répétition (hors SMAC).....	11
Médias.....	12
Production phonographique.....	13
MÉDIATION	14
CONCLUSION	15

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Introduction

La féma, en collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, a lancé une enquête en décembre 2020 pour évaluer au mieux la situation des différents acteurs de la filière musiques actuelles de la région.

52 structures nous ont répondu, représentant une diversité géographique cohérente qui présente des acteurs oeuvrant sur l'ensemble du territoire de la région.

Les répondants représentent à eux seuls plus de 500 emplois ETP (tous types de contrats confondus). On y trouve donc un panel d'acteurs différents, tant dans leur forme juridique que dans leurs activités liées aux musiques actuelles.

On notera cependant une forte représentation du secteur associatif, inhérente au milieu culturel.

A travers cette enquête, nous avons donc cherché à évaluer leur niveau d'inquiétude face à la crise actuelle et les solutions les plus adaptées pour y faire face. Ce rapport est présenté ici par typologie d'acteurs.

Un Groupe de Travail dédié à l'observation, au suivi de la crise sanitaire et à son impact sur la filière, a été créé au sein de la féma pour nous aider à fournir l'analyse la plus fine et la plus proche des réalités de terrain que rencontrent ces acteurs aujourd'hui.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Liste des structures répondantes

- AGEM / Cabaret l'Escale (89)
- Archi Records (25)
- Asso PROD'II / Espace du Boeuf sur le Toit (39)
- Association Blue Sky (90)
- Association Festivalzin (39)
- Association Ideklic (39)
- Association Mosaïques – LaPéniche (71)
- Atelier des Mômes (Association APCRPM) (25)
- Atheneum (21)
- Au Charbon (58)
- Au Coin de l'Oreille / Echo System (70)
- CHKT (21)
- Collectif Organisation / Festival de la Paille (25)
- Colomb'in Rock Festival (70)
- Cultures Indépendantes Dijon / Sabotage (21)
- EMMA (39)
- Exaequo Production (89)
- Festival Rencontres et Racines (Mairie d'Audincourt) (25)
- Ils Scenent (71)
- Jazz Action Franche Comté – Le Cyclop (25)
- Jazz Campus en Clunisois (71)
- Jeunesses Musicales de France Bourgogne-Franche-Comté (25)
- La Cellule (25)
- La Maison de Beaucourt (90)
- La Rodia (25)
- La Vapeur (21)
- L'Ampli – Espace Musiques Actuelles (71)
- Le Bastion (25)
- Le Bruit Qui Pense (25)
- Le Moloco (25)
- LeBloc (21)
- Les Cocottes (21)
- Les Passagers du Zinc (25)
- Les Riffs du Lion / La Poudrière / Rockhatry (90)
- Mabako (39)
- Media Music / D'Jazz Kabaret (21)
- Mondofuzz (21)
- Oxy/more (21)
- Peniche Cancalle / L'autre bout du monde (21)
- Plaine de Rock (39)
- Radio Dijon Campus (21)
- RISK (21)
- Rockabylette (58)
- Rockin'Chaise (25)
- Service Compris (Le Silex, Catalpa Festival, Jazz-Club d'Auxerre) (89)
- Sonaye (89)
- Sparse Média (21)
- V2C (90)
- YOUZ (71)
- Zik and Voice Factory (25)
- Zutique Productions (21)

ÉTAT GÉNÉRAL

Les données ci-dessous concernent l'ensemble des 52 structures ayant répondu à l'enquête.

68%

actions en direction des publics annulées en 2020.

perte d'activité des intervenants sur des actions de médiation en 2020.

-77%

82%

de baisse des pratiques amateurs.

68%

de baisse des activités totales.
(en comparant budgets 2020 / budgets 2019)

Perte de

145 ETP

sur l'année 2020.
(soit 129 000 heures CDI
105 000 heures CDDU)

82%

des employés se sentent en danger.
(notamment les contrats les plus précaires)

prestataires qui n'ont pas pu être sollicités en 2020.

55%

75%

de baisse de l'activité de diffusion envisagée pour 2021.
(par rapport à 2019)

Des besoins de financement en hausse de

20%

sur 2021 par rapport à 2020, pour faire face à la crise.

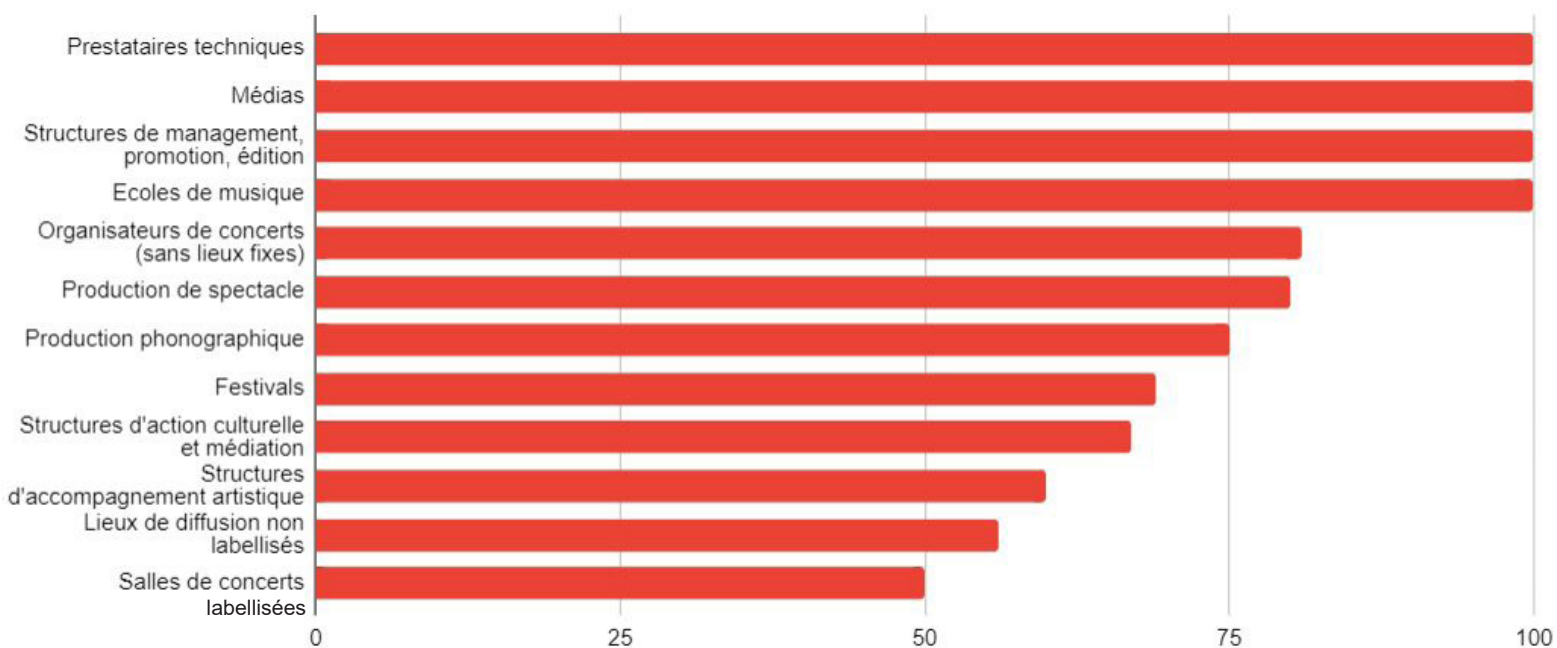
Les directions sont aussi très inquiètes pour le moral des équipes.

[...] Difficultés à mobiliser les équipes dû au télétravail et aux manques de perspectives.....[...]

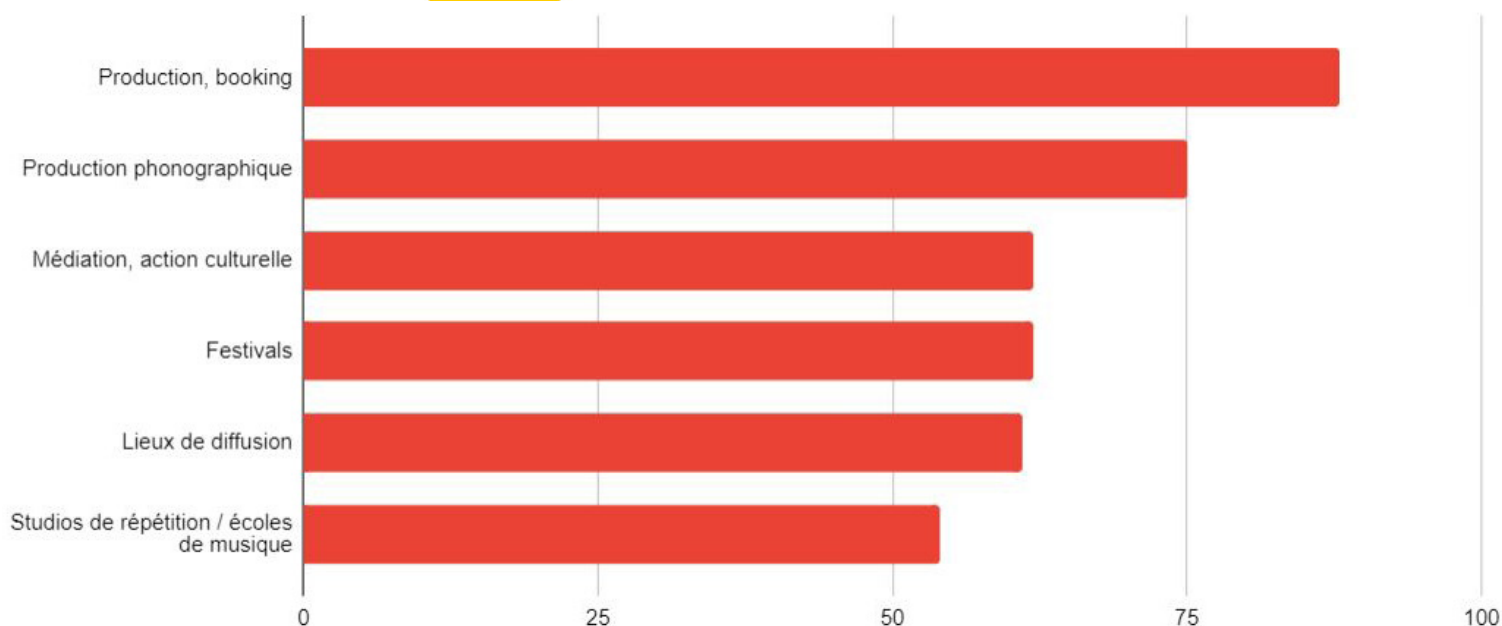
[...] Psychologiquement le moral des enseignants / musiciens commence à s'effriter car l'isolement se fait sentir, sans contacts sociaux avec les élèves ni le public sur scène, c'est compliqué [...]

Les données ci-dessous concernent l'ensemble des 52 structures ayant répondu à l'enquête.

1. Catégories d'acteurs les plus en danger



2. Activités les plus menacées



Décembre 2020

a) Salles de concerts et lieux non conventionnés

Les données ci-dessous concernent les lieux de diffusion qui ne bénéficient pas de subventions de fonctionnement par l'Etat et/ou les collectivités territoriales.

80%

baisse de la
fréquentation.

dates reportées.

26%

41%

dates annulées.

30%

embauches
avortées.
(tous types de contrats
confondus)

perte de public.

79%

68%

annulation d'actions
de médiation.

Remarques

- La plupart des répondants ont le sentiment d'être en danger à court terme.
- Ces établissements exercent pour certains plusieurs activités, à l'image des cafés concert par exemple.
- Ceux pour qui l'activité de concerts est essentielle à leur modèle économique sont en fort danger de disparition.
- Les répondants ont besoin d'une garantie du maintien des aides publiques, notamment les aides transversales (activité partielle,...), pour faire face à la crise.
- Le lien au public de ces établissements et son retour dans les salles est une préoccupation essentielle.
- Les répondants affichent un besoin en formation sur les outils numériques.

Décembre 2020

b) Scènes de Musiques Actuelles et lieux conventionnés

Les données ci-dessous concernent les lieux de musiques actuelles bénéficiant de subventions de fonctionnement par l'Etat et/ou les collectivités territoriales. L'échantillon regroupe donc les lieux labellisés par l'Etat mais aussi ceux non labellisés bénéficiant d'un taux de financement public important.

60%

des spectateurs
de l'échantillon de
l'enquête.

financements
maintenus en 2020.

-1%

60%

baisse de l'activité
globale.

55%

annulation d'actions
de médiation.

reports de dates.

74%

82%

baisse d'usagers
des studios de
répétition.

Remarques

- Ces lieux jouent un rôle central dans la filière, avec près de 60% des spectateurs des concerts et 70% des bénéficiaires de l'action culturelle.
- Les SMAC soulignent le fort risque d'embouteillage des programmations lors de la reprise d'activité, lié au report de dates, qui aura des conséquences sur les artistes mais également sur les associations et producteurs privés qui organisent des dates dans ces lieux.
- Ces établissements ont absolument besoin d'un maintien de leurs subventions 2021 pour faire face à la crise et pouvoir être moteurs dans la reprise d'activité.

Décembre 2020

c) Festivals

L'échantillon regroupe plusieurs festivals de petite et moyenne capacité (jusqu'à 25 000 spectateurs) mais n'inclut pas certains des plus grands événements régionaux (les Eurockéennes de Belfort, par exemple).

85%

d'associations dans le panel.

1 / 5

festival a eu lieu en 2020.

85%

annulation d'actions de médiation.

65%

baisse du recours à la prestation extérieure.

financements maintenus en 2020.

-4%

Remarques

- Les festivals expriment un besoin urgent d'une visibilité sur les conditions d'organisation de leurs événements.
- Les festivals ont besoin d'une transparence de la part des pouvoirs publics, avec la nécessité d'une communication claire.
- Les festivals expriment le besoin d'un maintien voire à un accroissement des aides pour faire face à une organisation plus complexe ou à des annulations aux conséquences difficiles.

Décembre 2020

d) Structures sans lieux

Cette catégorie d'acteurs regroupe notamment les diffuseurs sans lieu, qui font partie des acteurs majeurs de la diffusion musicale en région.

220

dates prévues
en 2020 sur le
territoire régional.

dates reportées.

50

120

dates annulées.

300

embauches
avortées.
(tous types de contrats
confondus)

perte d'activités.

77%

représentent

70%

de l'emploi de la
filière (CDDU)

Remarques

- 69% de ces acteurs se sentent en danger à moyen et long terme.
- Les producteurs sans lieux ont une activité polymorphe (production, booking etc) et embauchent en ce sens beaucoup de CDDU intermittents, artistes et techniques qui font vivre l'ensemble de la filière.

Décembre 2020

a) Booking

Cette catégorie d'acteurs regroupe les producteurs et développeurs d'artistes, qui jouent un rôle majeur dans la circulation des artistes dans et hors de la région et dans l'accompagnement des projets musicaux.

650

dates vendues hors
crise au national.
(en moyenne)

dates prévues
en 2020 sur le
territoire national.

520

2/3

dates annulées.

85%

pertes sèches.

maintien de l'activité
prévu en 2021.

19%

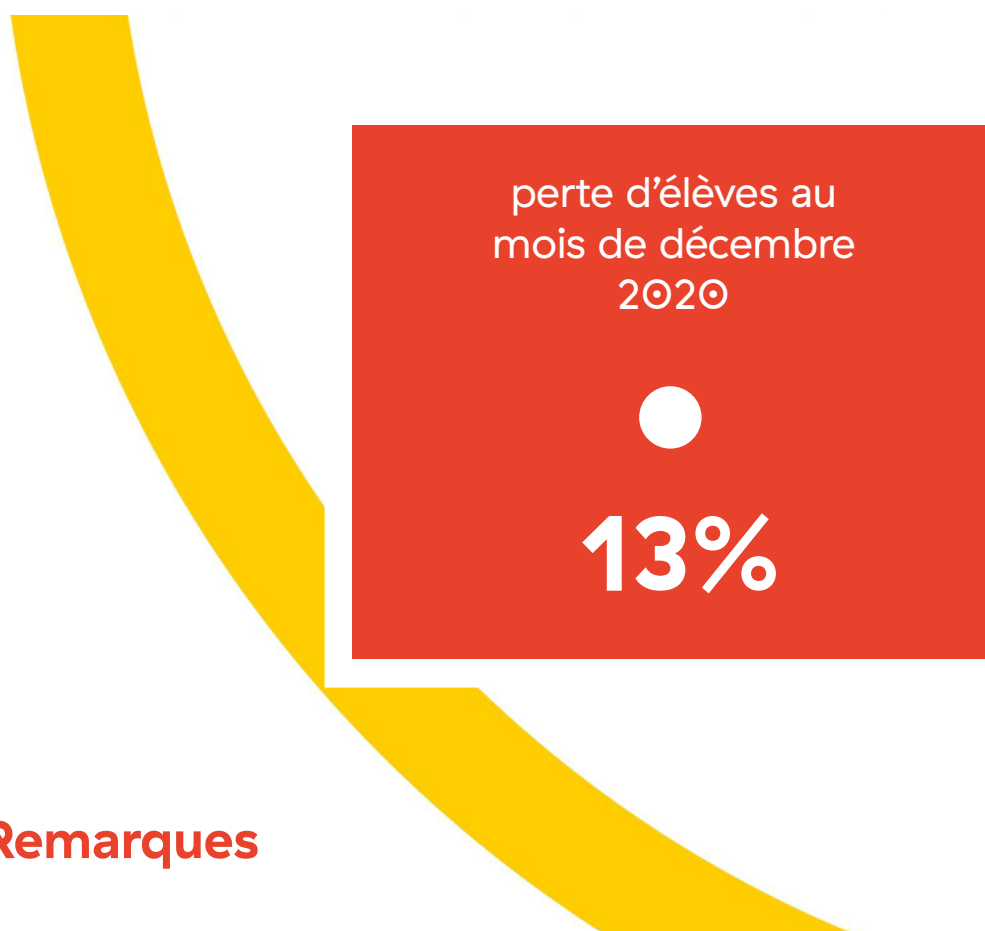
Remarques

- Ces structures sont globalement peu aidées par les collectivités territoriales (seule 1 sur quatre bénéficie de fonds publics) ce qui les fragilise car leur activité nécessite une assise financière solide.
- Ils sont particulièrement exposés face à la crise sanitaire et risquent de subir de plein fouet l'embouteillage dans les lieux de diffusion.

Décembre 2020

b) Écoles de musique privées

Cette catégorie regroupe les écoles de musique privées, qu'elle soient associatives à but non lucratif ou sous d'autres formes juridiques à but lucratif. C'est un maillon important de la filière musiques actuelles car ces écoles regroupent davantage de musiciens que les structures publiques de type conservatoires dans les musiques actuelles.



Remarques

- Grâce à l'utilisation du numérique et à une réouverture possible en septembre, la perte d'élèves a été mesurée en 2020 (13%).
- Les écoles ont vu une hausse des inscriptions des adultes mais une baisse d'effectif importante chez les mineurs et les jeunes.
- Elles appellent de leur vœu la mise en place de mécanismes incitatifs pour favoriser l'inscription des jeunes musiciens.

Décembre 2020

c) Studios de répétition (hors SMAC)

moins de
100 000 €
de budget en
moyenne

baisse de bénéficiaires
en décembre 2020

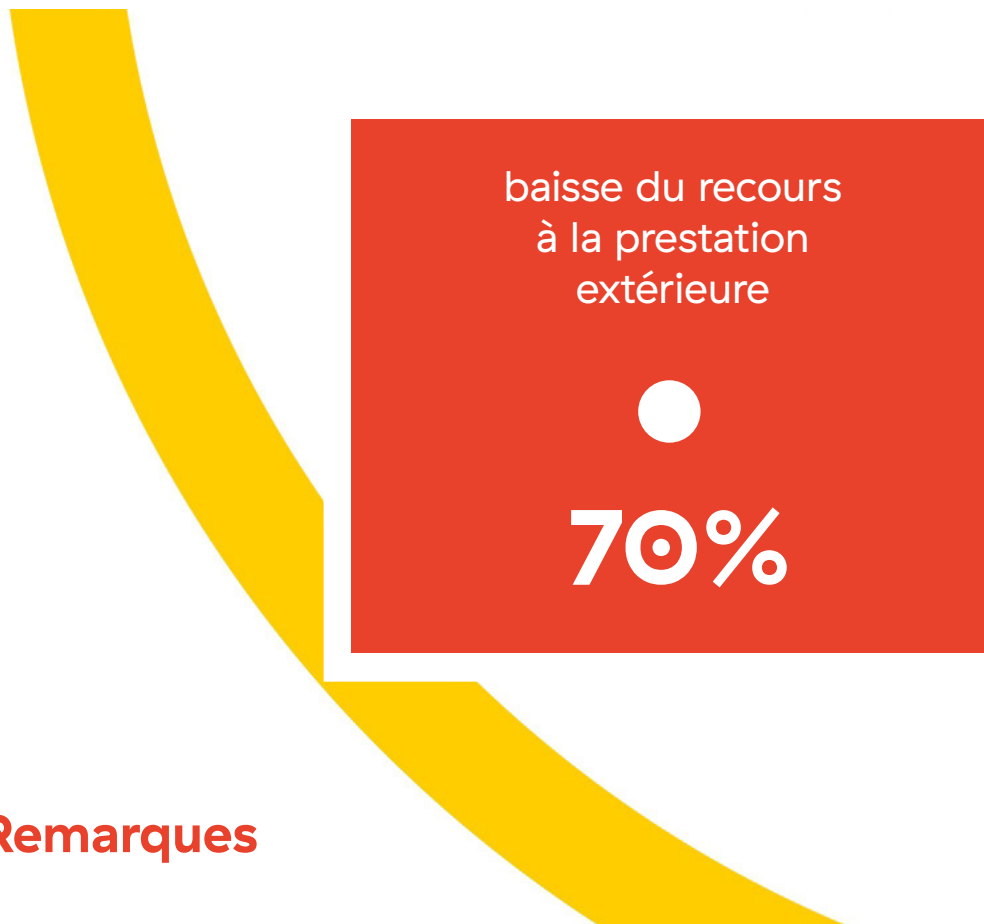
70%

Remarques

- 2/3 des structures de cet échantillon ne sont pas aidées par les principaux financeurs (Etat, Région...).
- La plupart se sentent en danger à moyen et long terme.
- Toutes alertent sur les conséquences de l'interdiction actuelle de la pratique amateur et demandent une visibilité et un calendrier pour la reprise des activités.

Décembre 2020

d) Médias



Remarques

- Maintien des subventions au fonctionnement et des aides au projet pour ces acteurs.
- Notion de danger à moyen et long terme, concernant leurs offres de prestation extérieure.
- Maintien de l'activité et usage des nouvelles technologies pour se réinventer.

Décembre 2020

e) Production phonographique

Cette catégorie regroupe les labels et autres acteurs de la filière phonographique (éditeurs...).

baisse de productions
physiques et
numériques entre 2019
et 2020.

50%

50%

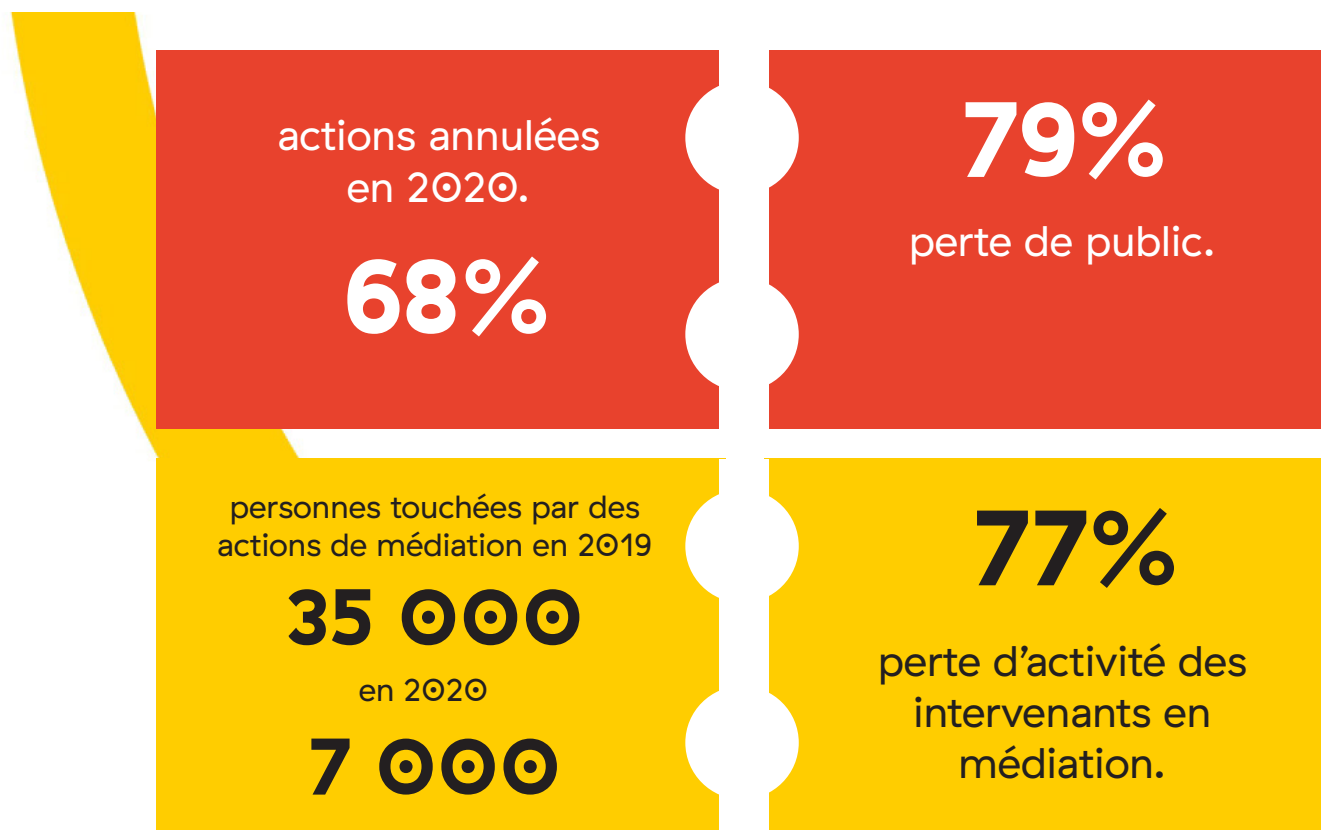
baisse du recours à la
prestation extérieure.

Remarques

- 75% du panel se considère en danger sur le moyen et long terme.
- Structures peu subventionnées de manière générale mais dont la moitié ont demandé des aides exceptionnelles pour faire face à la crise.

Décembre 2020

Cette catégorie regroupe les structures déclarant faire de la médiation, de l'action culturelle ou de l'éducation artistique et culturelle.



Remarques

- L'activité de médiation fait partie des activités les plus impactées par la crise, contrairement à ce que l'on pourrait croire.
- Cette forte baisse d'activité a un impact fort sur les populations.
- Les partenaires les plus impactés par les annulations ou reports sont les facultés, les lycées, les structures d'enseignement musical, les structures médico-sociales (EHPAD, IME...), les structures socio-éducatives (MJC, MEF...) ainsi que le secteur de la justice (maisons d'arrêt...) = en somme toutes les structures sauf les écoles primaires.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Conclusion

La crise sanitaire perturbe l'ensemble de la filière des musiques actuelles et l'observation réalisée décrit cet impact par typologie d'acteurs.

Au-delà de l'impact **psychologique** ressenti par les équipes, artistes, techniques, salarié·es et bénévoles, l'ensemble des missions qui caractérisent cet écosystème répondent à des **objectifs essentiels** dont la poursuite est aujourd'hui **fragilisée** :

- L'**accès au plus grand nombre**, spectateurs et artistes, à une offre artistique **diversifiée**, ouverte à l'ensemble des **esthétiques**, sur l'ensemble du **territoire**.
- La **promotion** de la **pratique musicale** et la **création**, dans le **soutien aux artistes émergents** et le développement de différents modes d'apprentissage. En matière de musiques actuelles, les pratiques en amateur et les pratiques professionnelles sont intimement **liées et interdépendantes** l'une de l'autre.
- La **sensibilisation** à ce champ artistique à travers les différents modes **d'action culturelle et de médiation**.

L'ensemble des acteurs sont conscients de ces enjeux et s'impliquent à différents niveaux pour les servir. De ce fait, l'interaction entre ces acteurs apporte la garantie d'un développement équilibré et correspondant aux enjeux principaux.

Si la baisse générale d'activité est bien caractérisée dans cette enquête, plusieurs points précis doivent retenir notre attention :

- L'**ensemble des activités sont impactées**, au-delà du seul champ de la diffusion, à l'image des baisses mises en exergue dans le champ de l'action culturelle.
- Cette fragilisation de l'écosystème impacte l'ensemble du territoire, ce qui risque d'**amplifier des inégalités territoriales** dans le maillage culturel en sortie de crise.
- Les **conséquences néfastes sur l'emploi**, et particulièrement sur les artistes, techniciens, vacataires affectés dans le cadre des contrats d'usage (intermittent·es et CDDU) et à travers les fonctions remplies par les **prestataires privés**.
- La **complexité d'interprétation des protocoles sanitaires**, et **d'identification des dispositifs d'aide et des interlocuteurs**. L'ensemble des acteurs expriment un besoin de visibilité et d'une stratégie claire de reprise d'activité.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Par typologie d'acteurs, l'enquête souligne par ailleurs :

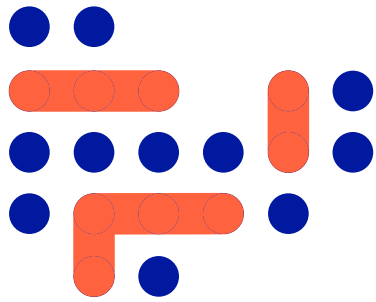
- La **précarité des « développeurs d'artistes »**, structures économiquement fragiles et maillons essentiels de la création et l'émergence.
- La situation des **lieux intermédiaires** dont l'activité croise à la fois la diffusion et l'action culturelle, dans une relation de **proximité** qui enrichit l'offre des SMAC et festivals.
- Le rôle des **écoles de musique indépendantes** et leur **fragilité**.
- Le rôle des **festivals** comme **moteurs** de dynamiques citoyennes localisées.
- L'interaction des **SMAC** avec l'ensemble de la filière.

En somme, les effets de la pandémie mettent une lumière particulièrement crue sur les **faiblesses** de cette filière autant que sur sa qualité à répondre à des objectifs d'un développement culturel soucieux de tisser un **lien social**.

Dans l'objectif d'une réponse à la crise concertée entre acteurs et pouvoirs publics, la féma soutient l'ambition de **solutions économiques** et **mise en place de dispositifs** qui garantissent la diversité de la filière et sa contribution aux objectifs généraux. En ce sens la mise en place d'un **contrat de filière** et sa préfiguration dès l'année 2021 est un enjeu majeur pour la préservation et le renforcement de cet écosystème des musiques actuelles qui est l'une des forces de la Bourgogne-Franche-Comté.

La contribution de la féma se traduira dans les prochaines semaines par différentes propositions qui seront issues des **groupes de travail** constitués au sein de l'association dont les thématiques sont les suivantes :

- > **Observation et suivi de la crise sanitaire et de son impact sur la filière**
- > **Prévention des risques et promotion de l'égalité femmes-hommes**
- > **Médiation, action culturelle, éducation artistique**
- > **Soutien et développement aux lieux et structures intermédiaires**
- > **Développement et circulation des artistes régionaux en région et hors région**
- > **Les festivals en Bourgogne-Franche-Comté.**



la féma

Fédération Musiques Actuelles
Bourgogne-Franche-Comté

SIEGE SOCIAL :

Lieu-dit Le Moulin
BP 30045 – 39 800 POLIGNY CEDEX

POUR NOUS JOINDRE :

C/O La Vapeur
42 avenue de Stalingrad – 21000 DIJON

03 80 48 86 22 – contact@femabfc.org

SIRET : 502 100 852 00024 – APE : 90012

www.femabfc.org

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*